

L'ESSENTIEL

1 CHRONIQUE

Favoriser la fin des billets de banque et du chèque

3 MONNAIE & FINANCEMENT

La situation monétaire en octobre fortement impactée par l'effondrement des rentrées de devises

4 INFLATION

Modération de la hausse des prix à la consommation en novembre

5 RENTREES DE DEVICES

Les recettes en devises du tourisme et des transferts des Tunisiens de l'étranger poursuivent leur recul au quatrième trimestre

6 LIQUIDITE

Trésor public : une liquidité en voie de rétrécissement

6 DINAR - DOLLAR

Le dollar a battu son propre record face au dinar cette semaine

6 BOURSE DE TUNIS

La tendance de fond est à la baisse

6 MATIERES PREMIERES

Le pétrole à son plus bas niveau depuis 2009 ; le phosphate stable en novembre

CHRONIQUE

Favoriser la fin des billets de banque et du chèque

L'argent revêt principalement deux formes en Tunisie : les billets de banque et le chèque. Des instruments de paiement qui sont devenus de facto des suppôts de l'informalité, de la fraude fiscale, du blanchiment, des financements illicites, etc. Au-delà de la lutte contre ces fléaux qui gangrènent l'économie, la stratégie nationale des paiements suggérée ici vise aussi à accompagner la révolution du commerce qui a cours dans le monde, favoriser le développement bancaire et financier, améliorer la collecte de l'épargne et ainsi, de contribuer à la croissance et à l'emploi.

La récente proposition portée par un parti membre de la coalition gouvernementale, consistant à changer le papier-monnaie en circulation aux fins de révéler l'ampleur de la thésaurisation et contrarier au passage les échanges informels, est symptomatique de la manière dont nous concevons et abordons les réformes économiques. Une approche coup de poing, modique, sans perspective stratégique globale et sans un agenda précis étalé sur le temps du mandat politique. Pourtant, malgré ses insuffisances, la proposition méritait d'être approfondie car l'enjeu va bien au-delà de la thésaurisation et de la lutte contre la fausse-monnaie. L'enjeu va bien au-delà de la technique de paiements. Il s'agit pour la Tunisie de conduire une réforme visant d'une part, la lutte contre l'informalité et la fraude fiscale et, d'autre part, la modernisation des circuits de distribution et l'adaptation de l'économie tunisienne aux nouvelles tendances du commerce tant national qu'international. Il s'agit d'agir pour réduire la préférence du Tunisien au cash et au chèque pour favoriser son développement financier et ainsi, de contribuer à la croissance et à l'emploi.

De quoi s'agit-il ? Il s'agit fondamentalement de réaliser que c'est l'argent, sous ses formes archaïques, celui qui circule actuellement dans notre pays qui est le suppôt et le vecteur de développement des activités économiques et financières informelles, illicites et nuisibles aux finances de l'Etat. C'est l'usage intensif des billets de banque et du chèque au détriment des nouvelles formes de monnaie qui non seulement favorise la fraude fiscale mais qui, en restant à l'écart des tendances en matière de commerce, constitue également un facteur qui nuit à la modernisation du secteur commercial et à terme, aux échanges avec le reste du monde.

En effet, pour effectuer des achats et régler ses dettes, le Tunisien recourt aujourd'hui soit aux billets de banque soit à l'une des formes de monnaie bancaire (chèque, virement, effet, prélèvement, carte bancaire, etc.). Mais sa préférence va nettement vers deux instruments : les espèces et le chèque. Entre 2010 et 2014, la valeur de toutes les transactions effectuées en Tunisie a progressé de 28,0% mais la quantité de billets en circulation a gonflé de 46,5%. La part de la monnaie manuelle (billets + ■ ■ ■

TEMA Think tank

1 rue Sophonisbe - CARTHAGE 2016 - TUNISIE

Tel / Fax : (+216) 71 275 541

Mobile : (+216) 98 674 003

E-mail : think.tema@gmail.com

Les destinataires de cette lettre sont les dirigeants et les hauts cadres de la vie économique, politique, sociale et culturelle du pays. Les informations qu'elle contient sont puisées aux meilleures sources et sont réputées exactes à la date de fin de rédaction indiquée en dernière page de ce document. Elles peuvent être modifiées sans préavis. Les analyses et données contenues dans ce document ne doivent être ni copiées, ni reproduites, ni modifiées, ni traduites, ni distribuées à aucune personne tierce sans l'accord préalable de TEMA.

EcoWeek a été préparée par TEMA, un Think tank fondé par Hachemi Alaya et enregistré en tant que S.A.R.L au registre de commerce sous le matricule B0112592013.

Les publications de TEMA sont distribuées uniquement par voie numérique et sur abonnement.

Copyright © TEMA S.A.R.L - Tous droits réservés.

LES CHIFFRES DE LA SEMAINE

3,2%	9,2	4,3%	\$ 43,04
MASSE MONETAIRE	PAIEMENTS VIA UNE BANQUE	INFLATION	PRIX DU PETROLE
Taux de croissance du stock monétaire en circulation dans l'économie à fin octobre 2015. C'est l'un des rythmes les faibles enregistrés depuis l'année 2002 Source : Données BCT - Tunis	Nombre moyen de paiements effectués par le Tunisien et utilisant le circuit bancaire (chèque, carte bancaire, prélèvement, virement, etc.) ; chiffres année 2014 Source : Estimation TEMA - Tunis	Rythme de l'inflation au mois de novembre 2015 Source : Données de l'INS - Tunis	Cours du baril de BRENT de la Mer du Nord en fin de semaine. C'est le cours le plus bas depuis 2009. Source : Bloomberg

pièces métalliques) dans l'ensemble du « liquide » (billets + dépôts à vue) a grimpé entre-temps de 13,5% à 14,2% après un pic de plus de 15,1 % en 2011-2012. Le stock de billets de banque en circulation dans le pays a doublé en à peine 7 années : 4,4 milliards DT en novembre 2008 ; 8,7 en novembre 2015. Même les cartes bancaires qui ont connu un essor inouï ces dernières années (elles auraient progressé au rythme annuel moyen de 72,6% au cours des dix dernières années ce qui est normal quand on part de zéro) sont davantage utilisées pour retirer du cash que pour effectuer des paiements en raison de la faible diffusion des terminaux de paiement dans le secteur de la distribution. Autant de données qui révèlent l'attachement du Tunisien aux espèces sonnantes et trébuchantes particulièrement en période trouble. Mais pas uniquement, des chiffres qui éclairent sous un jour autre, le développement des activités informelles, la fraude fiscale et autres transactions qui ont besoin de l'anonymat qu'offre le cash pour s'épanouir.

L'autre forme de l'argent qui a la préférence du Tunisien, est le chèque. Bien que de plus en plus délaissé pour sa traçabilité et son coût, le chèque assure aujourd'hui le paiement d'une transaction sur quatre (25,0%) mais 60,1% de la valeur totale des paiements hors espèces. Le chèque assure plus de 38,7% de la valeur totale des paiements qu'effectue le Tunisien. En Europe, seuls les Maltais dégagent leur chèque plus souvent que les autres (24,7%) alors que les Suédois, les Belges, les Allemands et les habitants des pays baltes ne recourent presque plus à leur chèque. La France est l'un des derniers pays membres de l'Union européenne à utiliser ce moyen de paiement qui assure encore aujourd'hui près de 14,5% des transactions hors espèces. En fait, malgré son coût, le chèque n'est pas prêt de disparaître des habitudes du Tunisien car il est plus qu'un moyen de paiement ; il est bien souvent utilisé en Tunisie comme instrument de crédit à la consommation. La prospérité du *shadow banking* c'est-à-dire des activités de financement de la consommation assurées par les commerçants en tous genres, repose fondamentalement sur ce fameux coupon. La fourniture d'avance de plusieurs chèques antidatés correspondant à l'échéancier du crédit constituant un supplétif commode, moins visible et moins onéreux que les effets de commerce.

Bien sûr, la Tunisie n'est guère restée à l'écart de la révolution des moyens de paiements qui a cours partout ailleurs dans le monde. Celle des paiements par carte bancaire, par Internet, par téléphone mobile et autres formes de « monnaie électronique ». Selon les données de la Banque centrale de Tunisie, le nombre de transactions par carte bancaire aurait été multiplié par 7 entre 2010 et 2014 cependant que la valeur des paie-

ments utilisant cette forme de l'argent aurait bondi entre-temps de 150,8% en moyenne par an. Toutefois, l'usage de ces nouveaux instruments reste très faible : 5,5% de la valeur des transactions hors espèces en 2014.

En bref, la Tunisie dispose aujourd'hui d'un système de paiements archaïque qui coûte cher à la collectivité et à l'Etat. Le cash coûte cher à l'Etat en termes de fraude fiscale, de blanchiment de l'argent sale, de financements occultes, de sécurisation et de protection contre la fausse monnaie, etc. Il coûte autant sinon plus aux banques en termes de thésaurisation plutôt que de dépôts et de liquidité à quérir en permanence auprès de l'Institut d'émission, etc. Le coût pour l'entreprise est tel, qu'en Belgique, les grandes surfaces proposent à leurs clients de retirer des billets de banque au moment de payer leurs achats à la caisse dans le but d'écouler leur surplus d'argent liquide (*cash back*). Le chèque est porteur de nombreux inconvénients tant pour les banques que pour les entreprises et les particuliers. Des coûts de traitement élevés pour les banques qui les obligent à se rattraper sur des commissions de plus en plus élevées qui, à leur tour, dissuadent un nombre croissant d'entreprises et de particuliers de court-circuiter le circuit bancaire. Des incidents de paiement en progression qui engorgent les tribunaux et favorisent la fuite devant le chèque. Le chèque entretient enfin, un marché parallèle du crédit qui échappe aux banques, aux assureurs et au fisc.

Autant d'inconvénients et bien d'autres, qui ont poussé depuis bien longtemps, les autres pays à agir pour réduire l'usage du liquide et du chèque. L'utilisation de ces instruments se fait rare aujourd'hui en Europe. Ainsi, pour compliquer la vie de ceux qui ont des billets à écouler, la plupart des pays européens ont plafonné le montant des achats payables en espèces. La France vient même d'abaisser en septembre, son plafond à 1000 euros. Près de la moitié des transactions en Europe sont effectuées par carte (42 %) suivies par les virements (27,2 % des paiements) et les prélèvements (24 %). En 2012, l'Européen a effectué en moyenne 79 paiements par carte, 60 prélèvements, 51 virements, et seulement 8 paiements par chèque. Au lieu et place de la disparition progressive de ces moyens de paiement rustres que sont le cash et le chèque, l'Europe connaît une véritable révolution des habitudes et des instruments de paiements ; elle assiste aujourd'hui à une véritable révolution des formes de l'argent avec l'émergence des porte-monnaie électronique, des cartes bancaires sans contact, le paiement avec son Smartphone, la carte bancaire sur mobile, etc.

Comment procéder ? En mettant en place un plan d'action stratégique s'étalant sur cinq ans visant à réduire de façon drastique

l'usage du cash et du chèque. Un plan dont les mesures phares seraient –à titre d'exemple– car il ne peut être question de détailler ici toutes les mesures selon leur sequencing : 1) Abolition des paiements en liquide encore exigés dans les recettes des finances et dans les établissements publics de l'Etat pour leur substituer le paiement obligatoire par carte ; 2) Suppression progressive des grosses coupures de 50 dinars d'abord puis, dans un deuxième temps, des coupures de 20 dinars et plafonnement tout aussi progressif des paiements en liquide ; 3) Facturation du chèque et réduction à 2 mois maximum de la durée de validité du chèque ; 4) Mobilisation des acteurs du commerce et leur équipement par les banques de terminaux de paiement par carte à puce même à partir de 1 dinar ; 5) Négociation avec les banques (et les opérateurs du téléphone) d'une baisse draconienne des frais qu'elles facturent aux commerçants pour les opérations de paiement par carte ; 6) Elaboration d'un programme national d'investissement massif dans le développement d'une infrastructure type autoroutes de l'information à très haut débit capable de supporter un système de paiement fiable, sécurisé et doté de systèmes d'authentification renforcée ; 7) Généralisation du paiement en ligne des factures émises par les opérateurs téléphoniques et les fournisseurs d'électricité de gaz et d'eau ; 8) Ceci à côté d'autres mesures que nous avons suggéré précédemment dans ces colonnes telles que l'obligation de paiement des honoraires des médecins et d'achat des médicaments par carte bancaire pour postuler au remboursement de la CNAM ou encore la distribution aux familles nécessiteuses de cartes de paiement préprogrammées et alimentées à distance pour l'achat de certaines catégories de biens à des prix différenciés, etc.

Seulement une réforme de ce type est de nature crédibiliser la politique du gouvernement visant à lutter contre la fraude, l'informalité, le blanchiment, le financement du terrorisme, la corruption tout autant que la politique visant à introduire une plus grande justice sociale en évitant de subventionner les catégories sociales aisées. Cette action est du reste incontournable si l'on veut redonner aux banques les moyens de drainer les ressources d'épargne aujourd'hui stérilisées par la thésaurisation, pour les orienter vers le financement des activités productives. Elle s'impose d'elle-même si l'on veut accompagner le développement du commerce électronique et moderniser les circuits de distribution du pays. De toutes façons, la Tunisie n'a guère le choix car le monde du paiement est non seulement en pleine révolution mais il est déjà bousculé par la prochaine innovation et les nouvelles formes de paiement électronique et autres plates-formes de paiement sur Internet. ■

MONNAIE & FINANCEMENT

La situation monétaire en octobre est fortement impactée par l'effondrement des rentrées de devises

Le rythme de croissance du stock de monnaie en circulation dans le pays (M4) en octobre correspond quasiment au tiers de son niveau normal

Au cours du mois d'octobre, la poursuite de l'érosion des entrées de devises consécutive à la crise que traverse le secteur (-13,9% au m/m et -58,3% en g.a) s'est reflétée sur la situation monétaire : la masse de monnaie en circulation dans l'économie (M4) a progressé à un rythme anémié (0,1% au m/m et 3,2% en g.a). Un gonflement qui contraste avec celui observé au cours de la même période des années précédentes (7,7% et 8,8% resp. aux mois d'octobre 2014 et 2013) du uniquement au maintien des crédits bancaires à l'économie à leur niveau « incompressible » ; celui que les banques doivent accorder aux entreprises pour assurer le remboursement des prêts accordés (5 à 6%) et au Trésor public pour limiter le risque.

Signe de ce marasme monétaire, la base monétaire, c'est-à-dire les billets et les dépôts auprès de la banque centrale (qui équivalent à des billets et peuvent immédiatement être transformés en billets), c'est-à-dire essentiellement les dépôts à la Banque centrale et les réserves obligatoires des banques, s'est effondrée en octobre de 8,7% par rapport au mois précédent et de 3,5% en g.a. Outre la poursuite du recul des avoirs en devises, cet effondrement est consécutif essentiellement à l'effet combiné de la monnaie manuelle (billets de banque) et des dépôts bancaires. Les dépôts d'épargne des banques s'établissent en hausse de 1,2% en octobre 2015 contre 9,5% en octobre 2014 et 12,3% en octobre 2013. Il en est de même

des dépôts à vue qui ont progressé à un rythme annuel moyen de l'ordre de 4,0% au cours des 10 premiers mois de cette année soit à un rythme équivalent à celui de l'année dernière mais inférieur de moitié à celui de 2013 (8,6%) et encore plus faible que celui de l'année 2012 (12,3%).

Le crédit bancaire accordé à l'Etat a progressé au terme des dix premiers mois de l'année de 10,7% cependant que celui accordé à l'économie a augmenté de 6,7%. Et, conséquence des difficultés que rencontrent les banques pour drainer les dépôts et collecter l'épargne, le taux de couverture des crédits bancaires à l'économie par les dépôts a continué à se détériorer pour atteindre au mois d'octobre son plus bas niveau depuis 2012 : 70,1%.

Face à cette situation, la Banque centrale a décidé fin octobre, de baisser son taux directeur de 50 points de base aux fins de stimuler la demande de crédit et favoriser une certaine relance économique. Une mesure qui risque d'être neutralisée par la montée des risques inhérente à la résurgence de la menace terroriste.

L'effet restrictif exercé par l'effondrement des rentrées de devises a finalement eu pour effet de resserrer la liquidité. Mesurée par le ratio M4 / PIB, celle-ci n'a cessé de reculer depuis le début de l'année induisant une accélération de la vitesse de circulation de la monnaie : 1,66 contre 1,60 en moyenne pour l'année 2014.

AGREGATS MONETAIRES

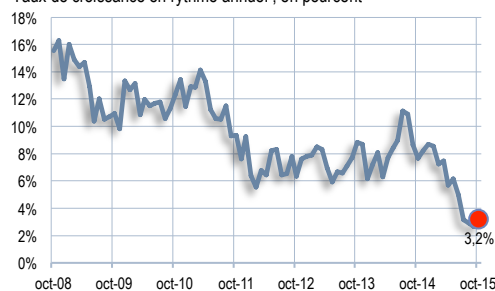
SOURCE : Banque Centrale de Tunisie

A fin octobre 2015	Données			Variation	
	Période	Précédente	A 1 an	Mensuelle	A 1 an
En Millions de dinars					
BANQUE CENTRALE DE TUNISIE					
Monnaie centrale	10 864	11 903	11 261	-8,7%	-3,5%
Avoirs extérieurs	14 072	13 719	14 374	2,6%	-2,1%
Créances sur l'Etat	914	1 136	1 205	-19,5%	-24,1%
Créances sur banques commerciales	4 253	5 180	3 955	-17,9%	7,5%
SECTEUR MONETAIRE (*)					
Masse monétaire M4	55 264	55 192	53 551	0,1%	3,2%
Créances nettes sur l'extérieur	1 310	1 522	3 138	-13,9%	-58,3%
Créances nettes sur l'Etat	8 973	9 195	7 953	-2,4%	12,8%
Concours à l'économie	61 700	61 107	57 886	1,0%	6,6%
SYSTEME FINANCIER RESIDENT					
Dépôts à vue dans banques de dépôts	13 732	13 369	12 529	2,7%	9,6%
Dépôts d'épargne (Quasi-monnaie)	33 499	33 483	33 091	0,0%	1,2%
Crédit bancaire à l'économie	61 698	61 080	57 821	1,0%	6,7%
Taux de couverture crédits / dépôts	70,1%	70,2%	72,5%	-0,1%	-3,2%
Liquidité de l'économie (**)	63,3%	64,8%	66,6%	-2,3%	-5,0%

(**) Ratio : Masse monétaire M4 / PIB

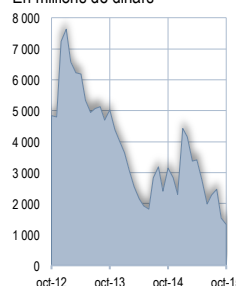
Evolution de la masse monétaire (M4)

Taux de croissance en rythme annuel ; en pourcent



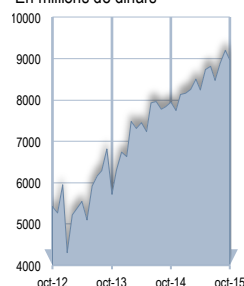
Créances sur l'extérieur

En millions de dinars



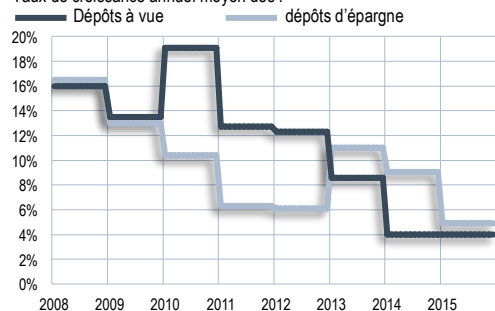
Créances sur l'Etat

En millions de dinars



Croissance des dépôts bancaires...

Taux de croissance annuel moyen des :



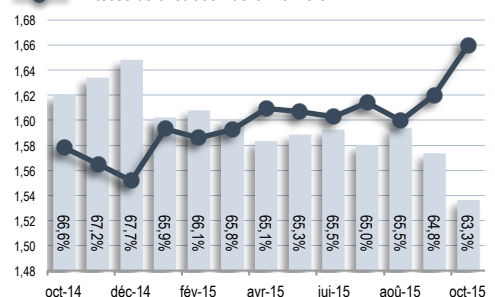
Crédits bancaires à l'économie

Taux de croissance annuel moyen



Liquidité de l'économie...

Liquidité de l'économie ; ratio M4 / PIB en pourcent
Vitesse de circulation de la monnaie



INFLATION

Modération de la hausse des prix à la consommation en novembre

- L'indice des prix à la consommation familiale de l'INS accuse une hausse inférieure à 2,5% en rythme annualisé au mois de novembre.
- La hausse des prix de gros reste menaçante : l'indice des prix de vente industriels de l'INS a glissé au cours des 10 premiers mois de l'année, de +5,3% par rapport à l'année précédente.

Après la flambée du mois d'octobre consécutive à l'Aïd El-Kébir, la fin des soldes d'été et la pénurie de cigarettes, la hausse des prix à la consommation s'est nettement modérée au mois de novembre. Selon l'indice des prix à la consommation familiale que vient de publier l'INS, la hausse s'est établie à moins de 2,5% en rythme annualisé. A 1 an, le taux d'inflation ressort désormais à 4,3%.

Cette modération de l'inflation s'inscrit dans la durée depuis le début du deuxième semestre. De 5,5% en moyenne au cours du premier semestre, le taux d'inflation est revenu à une moyenne de 4,3% depuis le mois de juillet. Elle provient essentiellement de l'apaisement qui prévaut au niveau des prix des produits alimentaires (dont le poids dans l'indice des prix est de 31,0% dont 2,9% pour le tabac & les boissons alcoolisées). Le rythme de la hausse des prix de l'alimentation a été quasiment divisé 2 entre le premier semestre et le second : +6,9% en moyenne janvier-juin contre +3,7% en moyenne juillet-novembre.

Elle provient également de la quasi stabilité des prix des produits liés au logement (deuxième poste le plus lourd dans le budget des ménages : 17,0%) et, dans une mesure moindre, du transport (12,1% de l'indice).

En fait, ce sont les prix des produits de l'habillement & chaussures (8,4% de l'indice) et des services tel que l'éducation et les loisirs & culture qui ont continué à hausser en novembre (voir détail dans le tableau ci-dessous).

Au niveau des prix de gros, les évolutions de l'indice des prix de vente industriels reste fortement tributaires des variations de prix des produits énergétiques et miniers, particulièrement les phosphates qui commandent ceux des produits chimiques. L'indice d'ensemble des prix de gros a accusé au mois d'octobre une hausse inférieure à 2,5% en rythme annualisé et une hausse en rythme annuel qui s'établit désormais à 3,8% selon les chiffres de l'INS. Les prix des principaux produits manufacturés ont même baissé au mois d'octobre par rapport à leur niveau du mois précédent (voir données statistiques à la page suivante).

Ici aussi, on assiste à un certain reflux de l'inflation au niveau du gros entre le premier semestre et le second. De 5,3% en moyenne au 1^{er} semestre, la hausse moyenne des prix de gros est revenue à une moyenne de 4,5% en juillet-octobre. Ce reflux est imputable essentiellement à la baisse des prix mondiaux des produits de base, particulièrement les prix des produits alimentaires (le prix du blé sur le marché mondial est en baisse de plus de 20% depuis le début de l'année) et des produits énergétiques (voir Revue des marchés en page 6).

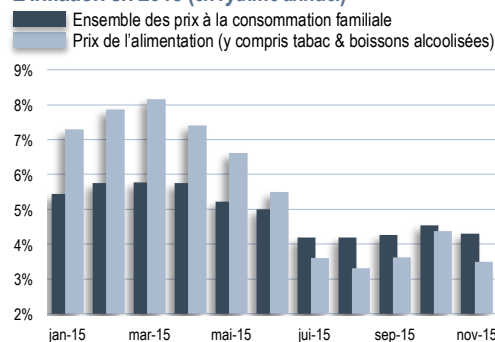
Toutefois, le glissement des prix au niveau du gros reste globalement élevé au regard de l'évolution des prix mondiaux et de l'inflation dans les pays fournisseurs de la Tunisie. Sur les dix premiers mois de l'année, l'inflation au niveau du gros ressort selon l'INS à +5,3% en moyenne annuelle.

INDICE DES PRIX A LA CONSOMMATION FAMILIALE - Base 100 en 2010

SOURCE : Institut National de la Statistique - TUNIS

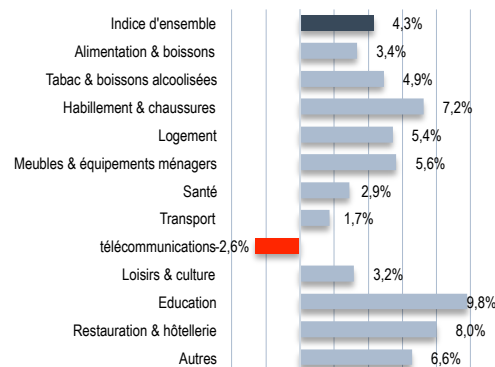
Novembre 2015	Pondération	Données		Variation	
		Période	Précédente	Mensuelle	A 1 an
Indice d'ensemble	100,0%	128,8	128,6	0,2%	4,3%
Alimentation & boissons non alcoolisées	28,1%	136,5	136,1	0,3%	3,4%
Tabac & boissons alcoolisées	2,9%	136,7	148,6	-8,0%	4,9%
Articles d'habillement & chaussures	8,4%	143,8	141,7	1,5%	7,2%
Logement, eau, gaz, électricité et autres.	17,0%	124,4	124,2	0,2%	5,4%
Meubles, équipements & entretien du foyer	6,8%	131,9	131,7	0,2%	5,6%
Santé	5,6%	113,5	113,5	0,0%	2,9%
Transport	12,1%	119,8	119,6	0,2%	1,7%
télécommunications	5,6%	98,9	98,9	0,0%	-2,6%
Loisirs & culture	2,0%	113,4	113,0	0,4%	3,2%
Education	2,4%	127,0	123,0	3,3%	9,8%
Restauration & hôtellerie	4,3%	145,8	145,7	0,1%	8,0%
Autres biens & services	4,9%	131,0	130,4	0,5%	6,6%

L'inflation en 2015 (en rythme annuel)



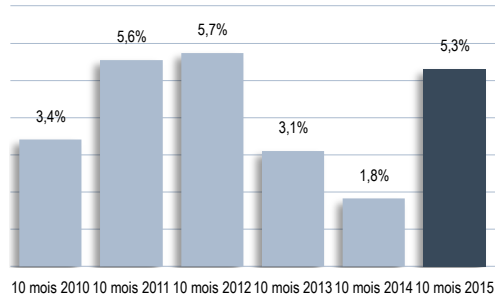
L'inflation en novembre 2015

Evolution (en glissement annuel) de la hausse des prix à la consommation familiale selon les principales catégories de dépenses



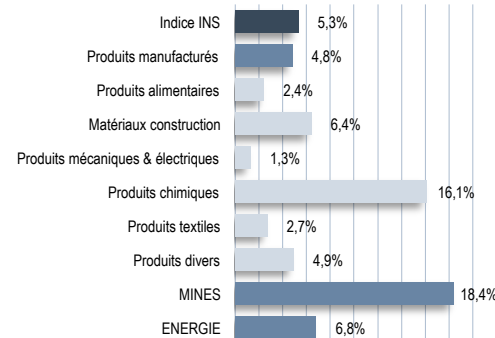
Inflation au niveau des prix de gros

Evolution du rythme (annuel moyen) de la hausse des prix de vente industriels au cours des 10 premiers mois de l'année :



Hausse des prix de gros selon les secteurs

Evolution du rythme (annuel moyen) de la hausse des prix de vente industriels au cours des 10 premiers mois de l'année :



INDICE DES PRIX DE VENTE INDUSTRIELS - Base 100 en 2010

SOURCE : Institut National de la Statistique - TUNIS

Octobre 2015	Pondération	Données		Variation	
		Période	Précédente	Mensuelle	A 1 an
Indice d'ensemble	100,0%	122,3	122,1	0,2%	3,8%
Produits manufacturés	84,8%	120,6	120,5	0,1%	3,7%
Produits alimentaires	18,6%	124,7	124,9	-0,2%	2,1%
Matériaux construction	5,1%	135,6	136,3	-0,5%	3,4%
Produits mécaniques & électriques	25,9%	112,4	112,5	-0,1%	2,2%
Produits chimiques	14,2%	134,1	133,0	0,8%	8,9%
Produits textiles	14,8%	114,0	113,6	0,4%	3,6%
Produits divers	6,2%	115,4	115,7	-0,3%	2,5%
Mines	1,5%	155,3	146,8	5,8%	13,6%
Energie	13,7%	129,5	129,2	0,2%	3,1%

PAIEMENTS EXTERIEURS

Les recettes en devises du tourisme et des transferts des Tunisiens de l'étranger poursuivent leur recul au quatrième trimestre

- A fin novembre, les recettes du tourisme s'établissent en recul de 33,8% et ceux provenant des transferts des Tunisiens résidant à l'étranger de 5,1% par rapport à la même période de l'année précédente
- Aux mois d'octobre-novembre 2015, le rythme du recul s'est accéléré par rapport à celui du trimestre précédent

Selon les données décennales afférentes aux « Paiements extérieurs » publiées cette semaine par la Banque centrale de Tunisie, les recettes en devises engrangées par la Tunisie au cours des onze premiers mois de l'année se sont élevées à 2,25 milliards de dinars contre 3,40 milliards au cours de la même période de l'année précédente soit, un recul de 33,8%.

Du côté des transferts de revenus opérés par les Tunisiens résidant à l'étranger, le montant des rentrées de devises ressort à 2,52 milliards de dinars à fin novembre 2015 contre 2,66 milliards à fin novembre 2014 soit, un recul de l'ordre de 5,1%.

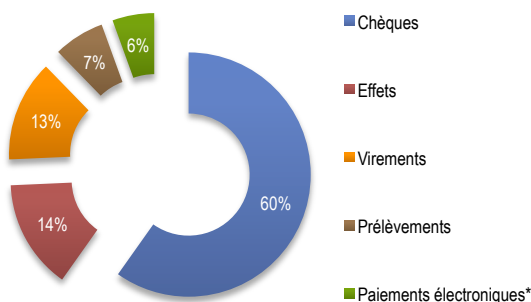
Outre l'affaîsissement des recettes en devises par rapport à l'année dernière, ce

qui est problématique c'est l'aggravation continue du rythme du recul : -0,9% en moyenne décennale au 1^{er} trimestre, -13,4% au second, -27,1% au 3^{ème} trimestre et -32,9% en moyenne octobre-novembre. La même tendance est à relever pour les transferts des revenus du travail quoique à un rythme moindre : -2,7% au 2^{ème} trimestre mais -5,0% au cours des deux premiers mois du 4^{ème} trimestre 2015.

Compte tenu de la prédominance de la monnaie européenne aussi bien dans les recettes touristiques en devises que dans les transferts des Tunisiens de l'étranger, la dépréciation de l'euro face au dinar a certainement contribué à hauteur de 2 à 3% dans la détérioration des rentrées de devises.

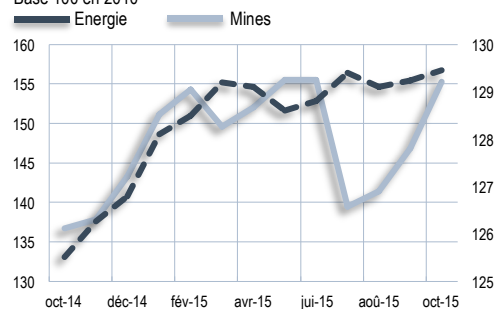
Parts de marché des moyens de paiement hors espèces en Tunisie

Parts de marché en valeur. Graphique établi à partir des données de la Banque centrale de Tunisie pour l'année 2014



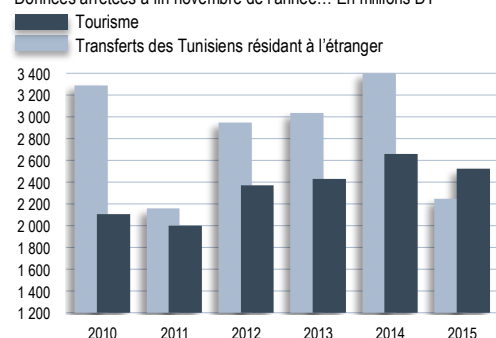
Indices sectoriels des prix de vente industriels

Base 100 en 2010



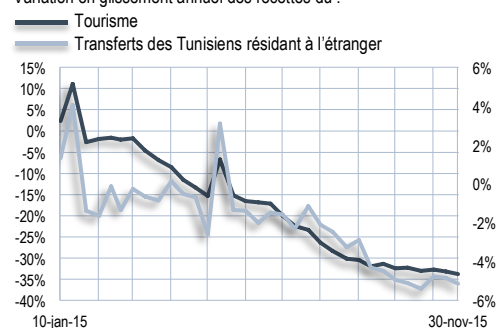
Evolution des recettes en devises

Données arrêtées à fin novembre de l'année... En millions DT



Evolution des recettes en devises

Variation en glissement annuel des recettes du :



INDICATEURS attendus cette semaine

- Commerce extérieur du mois de novembre 2015 publié par l'INS - Tunisie
- Dette extérieure de la Tunisie au troisième trimestre de l'année 2015 publié par la Banque centrale de Tunisie
- Résultats de l'enquête d'opinion auprès des chefs d'entreprises au troisième trimestre de l'année 2015 publié par l'INS - Tunisie
- Le salaire moyen dans le secteur privé non agricole au T4-2014 publié par l'INS - Tunisie
- Exécution du budget de l'Etat au mois d'octobre 2015 publié par le Ministère des finances - Tunisie
- Indicateurs et données statistiques sur la diffusion des TIC au 1^{er} semestre 2015 publié par le Ministère des technologies, de la communication et de l'économie numérique - Tunisie

TENDANCES DE LA SEMAINE

Taux d'intérêt	Euro / Dinar	Bourse TUNIS	Pétrole - Brent
4,400% +2,56%	2,18129 -0,50%	4952,49 -0,17%	\$ 43,04 -4,29%

Marchés monétaire & obligataire

En pourcent.	Valeur	À 1 semaine	À 1 mois	À 1 an
BCT-TUNISIE Taux directeur : 4,25%				
Taux quotidien	4,400	4,290	4,400	4,950
Taux à 1 an	5,149	5,147	5,139	5,174
Taux à 4 ans	6,124	6,124	6,124	6,046
Taux à 10 ans	6,605	6,573	6,724	6,543
BCE-ZONE EURO Taux directeur : 0,05%				
Eonia	-0,132	-0,134	-0,130	-0,036
Euribor à 3 mois (*)	-0,124	-0,109	-0,069	0,082
Libor en euros à 6 mois	-0,05786	-0,04857	-0,01071	0,14714
Bund 5 ans	-0,03	-0,20	-0,06	0,12
Bund 10 ans	0,67	0,46	0,60	0,75
FED- ETATS-UNIS Taux directeur : 0,25 %				
Fed - Funds	0,11	0,13	0,11	0,11
Treasury Bonds 5 ans	1,71	1,64	1,64	1,60
Treasury Bonds 10 ans	2,30	2,21	2,23	2,26

Liquidité

	Unité	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an
Solde CC Trésor	MDT	734,6	322,4	1 751,9	89,1
Solde CC des banques	MDT	104,0	98,0	842,1	58,7
Refinancement BCT	MDT	5691,4	5173,4	6371,0	3235,0
Facilité permanente de prêt	MDT	90,0	23,0	801,0	0,0
Transactions interbancaires	MDT	870,8	746,5	1 252,8	540,0
Billets & monnaies (*)	MDT	8702	8694	2,1%	3,8%
Avoirs en devises	Mds DT	12,71	12,62	13,25	10,46
Nb jours d'importations	jours	114	114	131	94

(*) Les chiffres en pourcent indiquent les taux de croissance depuis le début année et en g.a

Marchés des changes

Unité	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an	
MARCHÉ DES CHANGES INTERBANCAIRE DE TUNIS					
Euro	1 €	2,18129	2,19219	2,33419	2,07764
Dollar U.S	1 \$	2,04346	2,05169	2,06747	1,56770
Yen Japonais	1000 ¥	16,41340	16,65530	17,0200	15,2765
Dirham Marocain	10 DH	2,00700	2,03050	2,03050	1,92810
Dinar Algérien	10 DA	0,1876	0,1891	0,2185	0,1828
Dinar Libyen	1 DL	1,4304	1,4550	1,6140	1,2753
MARCHÉ DE L'EURO					
Euro - Dollar U.S	1 €	1,0883	1,0589	1,3931	1,0511
Euro - Yuan chinois	1 €	6,9842	6,7752	7,8561	6,6054

Bourse

Index	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an
TUNIS				
TUNINDEX	4952,49	4960,76	5770,32	4579,56
TUNINDEX 20	2072,57	2079,15	2434,35	1907,97
En milliers de dinars				
Capitaux traités	278 164	31 381	149 641	8 778
NEW YORK				
DOW JONES	17 840,52	17 798,49	18 229,00	15 698,85
PARIS				
CAC 40	4 714,79	4 930,14	5 240,46	4 033,18
ZONE EURO				
EURO STOXX 50	3 330,75	3 488,99	3 816,76	3 004,64
CASABLANCA				
MASI flottant	9 069,55	9 085,25	10 460,62	9 079,10
LE CAIRE				
EGX-30	6 779,28	6 427,82	9 965,43	7 143,52
ASIE				
S&P/ASX 200	5 151,61	5 202,58	5 968,37	5 190,00

Matières premières

Unité	Valeur	A 1 semaine	+haut à 1 an	+bas à 1 an	
Blé à Chicago	Cts/Boisseau	474,75	473,63	792,50	430,88
Pétrole Brent	\$/Baril	43,04	44,97	118,76	44,44
Or à Paris	€/ Lingot	31 900	32 160	36 800	29 000
Phosphate Rock (**)	\$/ mT	123,0	123,0	185,0	101,0
INDICE CRB	100 = 1958	183,63	184,98	311,03	203,24
INDICE MOODY'S	100 = 1931	4 720,7	4 705,1	6 409,6	5 288,2
IBM - Food (**)	100 = 2000	86,10	87,66	112,51	86,23
BALTIC DRY INDEX	USD	574,0	562,0	1 706,0	530,0

(**) Données mensuelles - Mois de novembre 2015 ; Source : Banque Mondiale

Revue des marchés

Données de la journée du vendredi 4 décembre 2015

TAUX D'INTERET

Pas de détente sur les taux longs malgré la baisse du taux directeur de la Banque centrale

Les taux longs, et il s'agit ici des taux des Bons du Trésor soit encore, les taux d'intérêt auxquels emprunte l'Etat, ne se sont guère détendus après la baisse du taux directeur de la BCT intervenue fin octobre. Les taux à 4 ans sont restés stables cependant que les taux à 10 ans ont accusé cette semaine une hausse passant de 6,573% à 6,605%.

LIQUIDITE DU TRESOR PUBLIC

Trésor public : une liquidité en voie de rétrécissement

Mesurée à l'aune des avoirs qu'il détient en compte courant à la Banque centrale de Tunisie, la liquidité du Trésor n'a cessé de se resserrer depuis le début de l'année (voir graphique ci-contre). De 1264 MDT et 1134 MDT en moyenne journalière resp. en janvier et février, elle s'établissait à 724 MDT en octobre et 720 %DT au mois de novembre.

CHANGE / DINAR - DOLLAR

Le dollar a battu son propre record face au dinar cette semaine

Il a coté 2,06747 DT pour un dollar, lundi 30 novembre portant la dépréciation de la monnaie tunisienne à 11,1% depuis le début de l'année.

BOURSE DE TUNIS

La tendance de fond est à la baisse

Le TUNINDEX a clôturé la semaine sur une petite baisse de 0,17% (-0,32% pour le TUNINDEX20) et en recul de 2,70% par rapport au début de l'année.

MATIERES PREMIERES

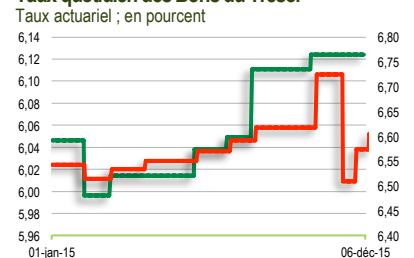
Le pétrole à son plus bas niveau depuis 2009

La réunion de l'OPEP qui s'est terminée vendredi dernier, a abouti finalement à un non-accord et à l'augmentation des quotas de production des 12 membres de l'organisation. Le plafond global de production passant de 30 millions de barils par jour à 31,5 mbj. Une conclusion qui a provoqué une rechute du cours du pétrole : le Brent de la Mer du Nord a perdu 4,29% par rapport la semaine dernière à 43,04\$ le baril et le WTI est retombé sous le seuil psychologique de 40\$ le baril, vendredi à New York, à 39,90\$ (-3%).

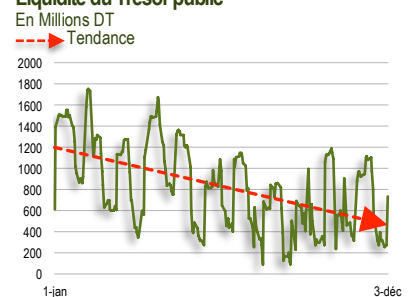
Le phosphate brut stable mais le DAP recule

De son côté, la Banque Mondiale a publié les cours moyens du phosphate et de ses dérivés pratiqués au mois de novembre. Il en ressort que les prix moyens du phosphate brut et du Super triple (TSP) ont stagné cependant que le prix mondial du DAP dont la Tunisie est exportateur, a chuté de 5,9% par rapport à son niveau moyen d'octobre. A 1 an, le prix du DAP a reculé de 8,1% et celui du TSP de 6,2%.

Taux quotidien des Bons du Trésor



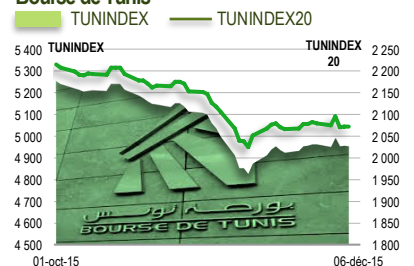
Liquidité du Trésor public



Dollar U.S / dinar tunisien ...



Bourse de Tunis



Cours du phosphate et dérivés

